



*Société française d'études
épigraphiques
sur Rome et le monde romain
(S.F.E.R.)*

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SFER DU 17 JANVIER 2015
(SALLE W. BENJAMIN, GALERIE COLBERT, INHA).**

Présents :

J. Andreau, S. Armani, S. Benoist, F. Bérard, G. Bernard, C. Berrendonner, M.L. Bonsangue, A. Bourgeois, C. Brélaz, C. Brenot, C. Briand-Ponsart, J. Carabia, M. Christol, A. Daguët-Gagey, D. Dana, C. Delplace, S. Demougin, S. Destephen, G. Di Vita-Evrard, M. Dondin-Payre, M. Emion, S. Estienne, J.-P. Faure, A. Gangloff, R. Hanoune, C. Hoët-Van Cauwenberghe, F. Kirbihler, L. Lamoine, P. Le Roux, S. Marcos, K. Marmouri, N. Mathieu, J.-P. Martin, P. Pogut, F. Ploton-Nicollet, N. Tran, A. Vincent.

Excusés :

B. Amiri, J.-J. Aubert, H. Belloc, N. Belayche, C. Blonce, M. Cébeillac-Gervasoni, C. Chillet, C. Chulski, P. Cosme, E. Deniaux, F. des Boscs, J. Desmulliez, P. Faure, V. Hollard, R. Laignoux, N. Laubry, S. Lefebvre, P. Mauget, D. Moreau, M.-T. Raepsaet-Charlier, B. Rossignol, F. Sudi-Guiral.

A 10 h, la Présidente de l'association, Monique Dondin-Payre, ouvre la séance en présentant ses vœux aux membres de la SFER : elle rappelle que 2015 coïncidera avec le **20^e anniversaire** de la Société française d'épigraphie romaine.

La Présidente présente ensuite le **rapport moral** pour l'année 2014 :

- Le Secrétaire de la SFER, Patrice Faure, travaille à la construction d'un nouveau site internet de l'association. Les coordonnées du site actuel sont toujours <http://www.epigraphie-sfer.fr>
Les comptes-rendus des séances de la SFER sont désormais diffusés par mail, pour limiter les frais d'envois postaux.
- La SFER a été contactée par l'Association of Current Epigraphy (Cambridge), qui souhaite établir des liens avec notre propre association. Il a été décidé que le Secrétaire de la SFER servirait de correspondant avec l'Association of Current Epigraphy.

La Trésorière, Maria Luisa Bonsangue, présente le **rapport financier** pour l'année 2014 (voir le détail en annexe 1) :

- Elle précise que les reçus fiscaux correspondant au paiement des cotisations devront désormais être réclamés à la Trésorière et qu'il sera notamment possible de les retirer lors des séances de l'association.

- Les quittances correspondant aux cotisations versées à l'AIEGL sont établies par L. Borhy à l'AIEGL : S. Armani est en train de travailler avec lui afin qu'elles parviennent au plus tôt aux membres de la SFER.

La Présidente remercie au nom des membres de l'association Maria Luisa Bonsangue, qui quitte ses fonctions, pour tout le travail qu'elle a accompli durant son mandat et qui a permis de parvenir à un bilan financier positif.

La **candidature** de Z. Kasdi comme membre de la SFER est ensuite présentée par M. Christol. Z. Kasdi est élue à l'unanimité.

La Présidente lance un **appel à communication** pour les réunions de la **SFER** des 14 mars et 17 octobre 2015, ainsi que pour les prochaines **rencontres franco-italiennes d'épigraphie**, qui auront lieu les 24-26 septembre 2015 à Campobasso (voir les pièces jointes à ce message).

Elle présente également la **journée de l'association du 13 juin 2015**, qui prendra la forme d'un **déplacement à Orléans** :

- La matinée donnera lieu à la présentation de communications scientifiques, à l'Hôtel Dupanloup, auquel nous aurons accès grâce à l'amabilité d'A. Suspène et de l'Université d'Orléans. L'après-midi sera occupé par une visite du Musée archéologique de l'Orléanais, qui peut accueillir un groupe de 30 personnes environ.

- Il sera demandé aux membres de la SFER intéressés par cette visite de prendre en charge leurs frais de déplacement jusqu'à Orléans ainsi que les droits d'entrée au Musée (1,5 euros). La SFER prendra à sa charge le déjeuner.

- Un coupon-réponse destiné à recenser les personnes intéressées sera envoyé aux membres de la SFER début avril.

L'association procède ensuite au **renouvellement du comité de la SFER** (voir le récapitulatif en annexe 2).

5 postes sont à pourvoir. Sont candidats S. Benoist, P. Faure, N. Laubry, N. Tran, A. Vincent.

Suffrages exprimés : 45

Bulletins blancs : 2

Sont élus S. Benoist, P. Faure, N. Laubry, N. Tran, et A. Vincent.

A 14h, le comité se réunit et désigne le **nouveau bureau** de la SFER : sont élus à l'unanimité Anne Daguet-Gagey (Présidente), Nicolas Tran (Vice-président), Patrice Faure (Secrétaire), Clara Berrendonner (Secrétaire adjointe), Sabine Armani (Trésorière) et Alexandre Vincent (Trésorier adjoint).

Après le renouvellement du comité, les membres de la SFER écoutent une **communication scientifique** présentée par Michel Christol (Paris I) et Patrick Thollard (Paul Valéry, Montpellier III) sur « L'agglomération antique de Castellans (Murviel-lès- Montpellier) : archéologie et épigraphie ».

Le site du *Castellans*, à M-les-M, à 12 km au SO de Montpellier, occupe le sommet d'une colline, mais aussi ses pentes, comme l'ont montré les fouilles qui, discontinues depuis le 19^e s., et réactivées à la fin du 20^e s. et surtout à partir de 2001, ont livré des textes épigraphiques et de nombreux vestiges. Une fortification spectaculaire au sommet de la colline, en partie démantelée pour fournir des

matériaux à l'agglomération moderne, fut étendue au fil du temps pour inclure l'installation humaine des niveaux inférieurs. La chronologie précise de ces étapes reste à établir. L'implantation au sommet de la colline ne fut pas supplantée mais complétée par une extension de la ville basse, vers laquelle l'habitat migra progressivement sans que l'installation haute soit abandonnée ; ce déplacement aurait eu lieu à partir du 2^e s. av. J.-C., ce qui implique que l'agglomération de hauteur fait partie des sites indigènes (*oppida*) familiers en Languedoc et qu'il y eut continuité avec la période d'occupation romaine. Les deux zones étaient reliées par des terrasses aménagées le long des pentes. L'habitat privé de la ville basse est moins connu que le centre monumental, qui a livré des vestiges spectaculaires : une vaste esplanade non dallée, adossée à la pente, au sol en terre battue très soigneusement compacté, bordée sur un des longs côtés du fond par une série de pièces, un moment interprétées à tort comme ayant une destination religieuse. Il s'agit de l'intégration, à l'époque romaine, dans le dispositif de cette place publique, d'installations indigènes antérieures. Puis fut ajoutée à l'opposé, une construction rectangulaire se prolongeant par une exèdre de chaque côté, qui a été identifiée comme un temple, hypothèse qui reste à vérifier. En définitive, il est certain qu'une construction monumentale du 2^e s. av. J.-C. a été modifiée et agrandie par étapes à partir du milieu du 1^{er} s. av. puis au début du 1^{er} s. ap. En avant de cette suite de pièces, des colonnes et des bases inscrites sont les témoignages du portique précédé de bases honorifiques, ce qui oriente vers l'identification de cet espace public comme une structure très proche d'un forum. Parmi les inscriptions fragmentaires trouvées dans un entrecolonnement du portique, une table de mesures inscrite : *AE 2010, 916 : Aequitati Aug. C. Masclius Masculi fil. Vol. Secundus aed. de suo*, P. Thollard, M. Christol, *RAN 2010*, p. 259-280. L'onomastique de l'édile (citoyen romain dont le père est pérégrin et qui forge son gentilice sur le nom unique paternel) oriente vers l'existence d'une cité de droit latin, indépendante de la cité de Nîmes à laquelle le territoire fut par la suite intégré. En effet, le recoupement entre la chronologie d'évolution du site et les sources épigraphiques permet d'affiner le tableau de l'histoire du site et de la région : un peuple indigène avait installé en hauteur une agglomération organisée qui resta, dans la première phase d'organisation de la province de Narbonnaise, jusqu'à l'époque de Pline au moins, une communauté civique autonome, dotée du droit latin, administrée par des magistrats, florissante grâce à sa situation sur les voies de passage vers le Massif central à partir de la côte (port de Lattes). Les épitaphes ont été publiées par M. Gayraud et J.-C. Richard, « Les inscriptions gallo-romaines de l'oppidum du *Castellas* à Murvielles-Montpellier (Hérault) », *Etudes sur l'Hérault* 13, 1982, p. 21-32. L'identification du peuple comme les *Samnagenses* cités par Pline résulte de la restitution d'une inscription fragmentaire inédite. De même, un certain nombre d'agglomérations indigènes languedociennes (Aramon, Vié, Ciutat...) conservèrent un fonctionnement propre dans les débuts de la mise en place du pouvoir romain. Plusieurs notables de Murviel sont connus par des hommages publics ou des dédicaces impériales : outre l'édile Masclius Secundus (table de mesures), Fabricius Modestus, C. Valerius Naso, Livius Paternus, les frères *Caecilii* quattuorvirs *ad aerarium*, pontifes et préfets des vigiles et des armes (à Nîmes) ; les édiles Sextus Vetto et Caius Peddo, chargés de la réfection de la voie et du *lacus* (un bassin en relation avec le centre monumental) étaient assurément des Italiens (*CIL* 12, 4190 = *AE* 2003, 1152). Le site décline, avant d'être abandonné au 2^e s. ap. J.-C., sans doute à la suite de son intégration dans la cité des Volques arécomiques, qui lui fit perdre son rôle administratif.

Bibliographie complémentaire :

- S. Raux, P. Thollard, *RAN* 2003. p. 51-92.
- A. Malignas *et al.*, *RAN* 2009, p. 33-64.

- P. Thollard *et al.*, dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge*, Fédération Aquitania, suppl. 20, p. 17-31,
- P. Thollard, « Une agglomération antique aux portes de Montpellier. Dix ans de archéologiques à Murviel-lès-Montpellier (Hérault) », Groupe de Recherches Archéologique et Historique sur Montpellier et sa région, 2010.

Annexe 1 – Rapport financier 2014

A. Recettes

Cotisations SFER : 73 cotisations en 2014 soit **1380 €**

(97 cotisations en 2013 soit 1740 € ; 89 cotisations en 2012 soit 1590 € ; 113 cotisations en 2011 soit 2100 €)

Détail : 64 cotisations 2014 = 1210 € soit 57 cotisations à 20 € et 7 à 10 €

3 cotisations 2014 payées en 2013 = 50 €, soit 1210 € - 50 € = 1160 €

11 rappels 2013 = 200 €

1 cotisation 2015 = 20 €

Cotisations AIEGL : 35 cotisations soit **700 €** (34 cotisations en 2013 soit 680 € ; 42 cotisations en 2012 soit 840 €)

Cahiers Glotz : 8 souscriptions soit **256 €** (8 souscriptions à 32 € dont 7 pour le volume XXIV, 2013 et 1 pour le volume XXIII, 2012) (13 cotisations en 2013 soit 416 €)

Intérêts du livret A : **76,68 €** (115,25 € en 2013 ; 175,62 € en 2012 ; 177,69 € en 2011 ; 121,64 € en 2010)

Total : 2412,68 € (3271,25 € en 2013 ; 3606,62 € en 2012 ; 4197,69 € en 2011)

B. Dépenses

Frais de secrétariat/site internet : **61 €** (82 € en 2013 ; 0 € en 2012 ; 33,60 € en 2011)

Frais de trésorerie : **5,10 €** (24,60 € en 2013 ; 0 € en 2012 ; 66,40 € en 2011)

Cotisations AIEGL : **700 €** (680 € en 2013 ; 840 € en 2012 ; 940 € en 2011)

Souscriptions aux *Cahiers Glotz* : **256 €** (416 € en 2013 ; 416 € en 2012 ; 480 € en 2011)

Frais de déplacement des orateurs : **471 €** (780,41 € en 2013 ; 472,25 € en 2012 ; 848,8 € en 2011)

Frais d'hébergement des orateurs : **0 €** (510 € en 2013 ; 629,25 € en 2012 ; 1107 € en 2011)

Frais de repas : **231,4 €** (1573,51 € en 2013 ; 1109,80 € en 2012 ; 1006,5 € en 2011)

Frais de couverture assurance MAIF : **186,54 €** (186,54 € en 2013 ; 182,76 € en 2012 ; 179,07 € en 2011)

Frais de gestion des comptes Caisse d'Épargne : **3,2 €** (0 € en 2013 ; 0 € en 2012)

Total : 1914,24 € (4736,57 € en 2013 ; 4234,36 € en 2012 ; 4627,77 € en 2011)

C. Bilan

+ 498,44 € (- 1465,32 € en 2013 ; - 627,74 € en 2012 ; - 430,08 € en 2011 ; - 921,95 € en 2010)

D. Situation financière au 01/01/2015

Compte sur livret A : **6769,04 €** (6692,36 € en 2013 ; 7477,11 € en 2012 ; 8706,64 € en 2011)

Compte courant : **449,22 €** (27,46 € en 2013 ; 538,52 € en 2012 ; 143,73 € en 2011 ; 453,28 € en 2010)

Rappel du montant des cotisations 2015

SFER : Titulaires : **20 €** ; non titulaires (étudiants, ATER, moniteurs) : **10 €**

AIEGL : **20 €**. Paiement par chèque à l'ordre de la SFER (un chèque suffit) ;

Cahiers Glotz : **32 €**. Faire un chèque séparé à l'ordre de la SFER)

Les membres de la SFER qui n'auraient pas acquitté leur cotisation 2015 lors de la séance du 17 janvier peuvent le faire par chèque à l'ordre de la SFER, auprès de la Trésorière sortante, Maria Luisa Bonsangue, 4 rue Léon Delagrangue, 75015 Paris – marialuisabonsangue@yahoo.fr (en attendant

que soient faites les démarches bancaires liées aux changements de responsabilités au sein du Comité).

Annexe 2 – Comité et bureau à l'issue de l'AG du 17 janvier 2015

	Fonction		vote 2015
Sabine ARMANI	Trésorière	2011-2016	
Stéphane BENOIST		2009-2014	2014-2019
Clara BERRENDONNER	Secrétaire adjointe	2011-2016	
Caroline BLONCE		2011-2014	sortante
Maria-Luisa BONSANGUE		2009-2014	sortante
Cédric BRELAZ		2013-2016	
Pierre COSME		2009-2014	sortant
Anne DAGUET-GAGEY	Présidente	2011-2016	
Dan DANA	chargé de la réservation des salles	2013-2016	
Sylvain DESTEPHEN		2011-2014	sortant
Monique DONDIN-PAYRE		2013-2018	
Patrice FAURE	Secrétaire	2009-2014	2014-2019
Anne GANGLOFF		2013-2016	
Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE		2013-2018	
Laurent LAMOINE		2013-2018	
Nicolas LAUBRY		2011-2014	2014-2019
Sabine LEFEBVRE		2011-2016	
Milagros NAVARRO		2009-2014	sortante
Nicolas TRAN	Vice président		2014-2019
Alexandre VINCENT	Trésorier adjoint		2014-2019